

La Traite des Noirs



De tous les continents, c'est l'Amérique qui est celui qui compte, parmi ses habitants, le plus grand nombre de Noirs venus d'Afrique. Pourquoi et comment sont-ils arrivés là ? Certes le développement actuel des moyens de communication a offert à l'homme beaucoup de possibilités de déplacement. Ainsi, nous comptons dans notre pays beaucoup d'étrangers européens, américains, chinois, etc. Mais le développement des moyens de communication ne peut expliquer l'éparpillement massif des Noirs hors du continent africain. Car, parmi les Noirs qu'on trouve dans d'autres continents, notamment en Amérique et au Moyen Orient, beaucoup y ont amenés par la force il y a plusieurs siècles et bien avant le développement des moyens de communications tel que nous les connaissons aujourd'hui.

Des millions de Noirs ont été arrachés à leurs terres africaines et amenés de force vers d'autres continents. On appelle cela la «déportation». Pourquoi les déportait-on ? Ils étaient vendus comme esclaves à des marchands (esclavagistes) qui, à leur tour, allaient les revendre dans d'autres continents pour travailler dans des plantations, comme en Amérique et aux Caraïbes. C'est cela la fameuse Traite des Noirs.

Traite signifie trafic, c'est-à-dire achat et vente de quelque chose. Traite des Noirs signifie donc achat ou capture des Noirs en Afrique et

leur vente au Moyen-Orient, en Amérique, etc.).

Ce sont les Portugais qui ont inauguré ce trafic en 1444. L'esclavage a-t-il existé uniquement en Afrique ?

Certainement pas. Le mot esclave n'est pas d'origine africaine. Il vient du mot « slave ». C'est le nom d'un peuple habitant l'Europe Centrale et Orientale d'où venaient la plupart des esclaves vendus en Europe, au Moyen Age. L'esclavage n'a donc pas existé uniquement en Afrique ; il a été pratiqué presque dans le monde entier.

On distingue deux sortes d'esclavage : l'esclavage domestique et la traite des êtres humains. Les esclaves domestiques étaient des hommes et des femmes qui, pour des raisons diverses, perdaient leur liberté et se voyaient obligés de se mettre au service d'autres hommes. Ils étaient souvent intégrés dans la famille de leur maître et avaient la possibilité de s'émanciper c'est-à-dire de retrouver leur liberté perdue. Leurs conditions de vie étaient donc de loin meilleures que celles des esclaves noirs vendus dans la traite.

Dans l'esclavage domestique, l'esclave gardait son statut d'homme (gardait toujours sa dignité d'être humain). Par contre dans la traite des Noirs, l'esclave était une simple marchandise.

La découverte de l'Amérique et le développement de la Traite

Si Christophe Colomb n'avait pas découvert l'Amérique en 1492, la Traite des Noirs n'aurait peut être pas eu l'importance que les historiens lui reconnaissent aujourd'hui. Avec cette découverte, beaucoup d'Européens s'installèrent en



Convoi de femmes captives.
Alphonse Lévy (1843-1918)
Musée des Arts Africains et Océaniens,
Paris

Amérique. Là ils se mirent à cultiver la terre (créèrent des plantations). Tous ces travaux nécessitaient de la main d'œuvre (des travailleurs).

Au début, les Européens employaient la population qu'ils avaient trouvée sur place en Amérique (les Indiens). Malheureusement, ces derniers étaient moins nombreux et ne furent pas jugés assez forts pour supporter les conditions de travail dans les plantations (beaucoup mouraient).

Comme solution à ce problème et pour protéger les Indiens, certaines personnes suggérèrent d'importer les Noirs d'Afrique. Importer des Noirs d'Afrique semblait être, à leurs yeux, le moindre mal.

Ainsi naquit en plus de deux réseaux existants un troisième organisé à partir de la côte Atlantique d'Afrique. Ce réseau devint, en peu de temps, le plus important de l'histoire de la Traite. Il permit d'exporter, en trois siècles seulement, plus ou moins 11 700 000 d'Africains noirs. Un chiffre qui représente un peu plus du double des esclaves noirs déportés à travers le réseau transsaharien en treize siècles.

Qui étaient les acteurs de la Traite ?

Les principaux acteurs de la Traite étaient, bien sûr, les Européens. Mais ceux-ci n'auraient pas réussi cette activité s'il n'avaient pas bénéficié du concours de certains chefs africains. Les trafiquants européens venaient de plusieurs pays. Il s'agissait principalement des Portugais, des Espagnols, des Hollandais, d'Anglais, des Français et des Danois. Ce sont les Portugais qui ont inauguré ce trafic en 1444.

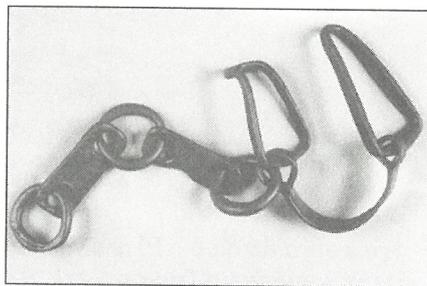
Quel était l'itinéraire de ce trafic ?

La Traite atlantique reliait 3 continents : l'Afrique, l'Amérique et l'Europe. Les européens quittaient l'Europe, achetaient ou capturaient des Noirs en Afrique, allaient les revendre en Amérique et regagnaient enfin l'Europe avec des produits leur permettant de recommencer le mouvement.

Les articles d'échange

Pour se procurer des esclaves, les marchands européens apportaient un certain nombre d'articles en échange. Il s'agissait, en réalité, d'articles de peu de valeurs comme les verres colorés, les barres de fer, les boucles d'oreilles, les tissus, l'alcool et les armes à feu.

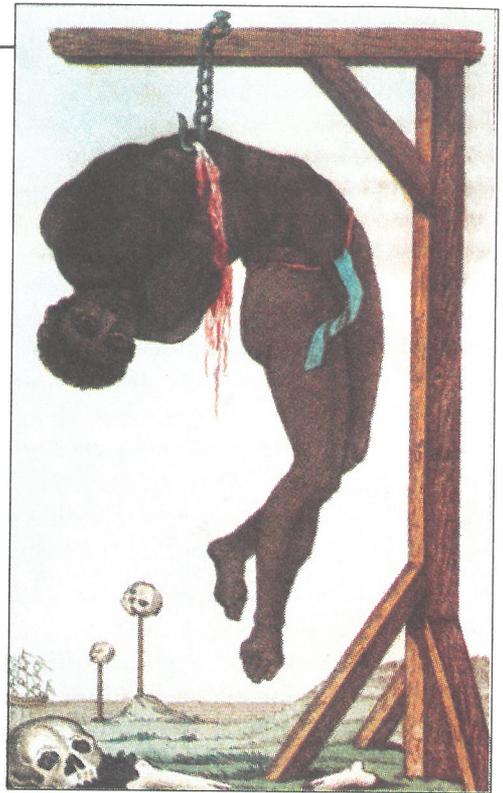
De l'Amérique vers l'Europe, ils rapportaient de l'or, du sucre, du tabac, de l'argent, du café, du cacao et des épices.



Chaines d'esclaves.

D'où provenaient les esclaves ?

Les esclaves noirs provenaient principalement de 4 zones géographiques, à savoir Angola-Kongo, la Guinée, le Sierra Leone et le Sénégal. Chaque zone comptait un certain nombre de comptoirs sur le littoral (la côte) et était sous le contrôle d'un chef local (roi ou empereur).



Nègre suspendu vivant par les côtes.
William Blake

Angola-Kongo

Cette zone comptait 3 comptoirs principaux : Benguela, Luanda et Kabinda, contrôlés par les chefs Kongo, Loango et ndongo.

Guinée

Elle comptait les comptoirs suivant : Bony, Forcados, Lagos, Porto-Novo, Ouidah, Accra, Elmina et Axim. Tous contrôlés par le royaume d'Oyo, Dahomey, Ashanti et Bénin.

Sierra Leone

Dans ce secteur, il y avait les comptoirs de Shahro et l'île Bance, contrôlés par les Mandingues, les Peuls et les Sossos.

Sénégal

Ici, le trafic était orienté vers l'île de Gorée et le comptoir de Saint-Louis, contrôlés par le royaume de Walo.

Comment obtenait-on les esclaves ?

Tous les moyens étaient bons pour se procurer les esclaves. Un des moyens était la capture directe par

les marchands. Ce procédé avait vite disparu pour laisser place à la négociation avec les chefs africains. Ces derniers leur vendaient des prisonniers de guerre, les endettés devenus insolubles, les voleurs et ceux ayant commis d'autres crimes.

L'acheminement des esclaves vers les comptoirs

Pour atteindre les comptoirs situés sur la côte, les esclaves devaient parcourir des longues distances à pieds (parfois plus de 700 km).

Ils étaient tous enchaînés et mal nourris. Les malades étaient impitoyablement abandonnés sur la route.

L'entreposage des esclaves

En attendant les marchands, les esclaves noirs étaient enfermés dans des maisons spécialement construites pour cet usage.

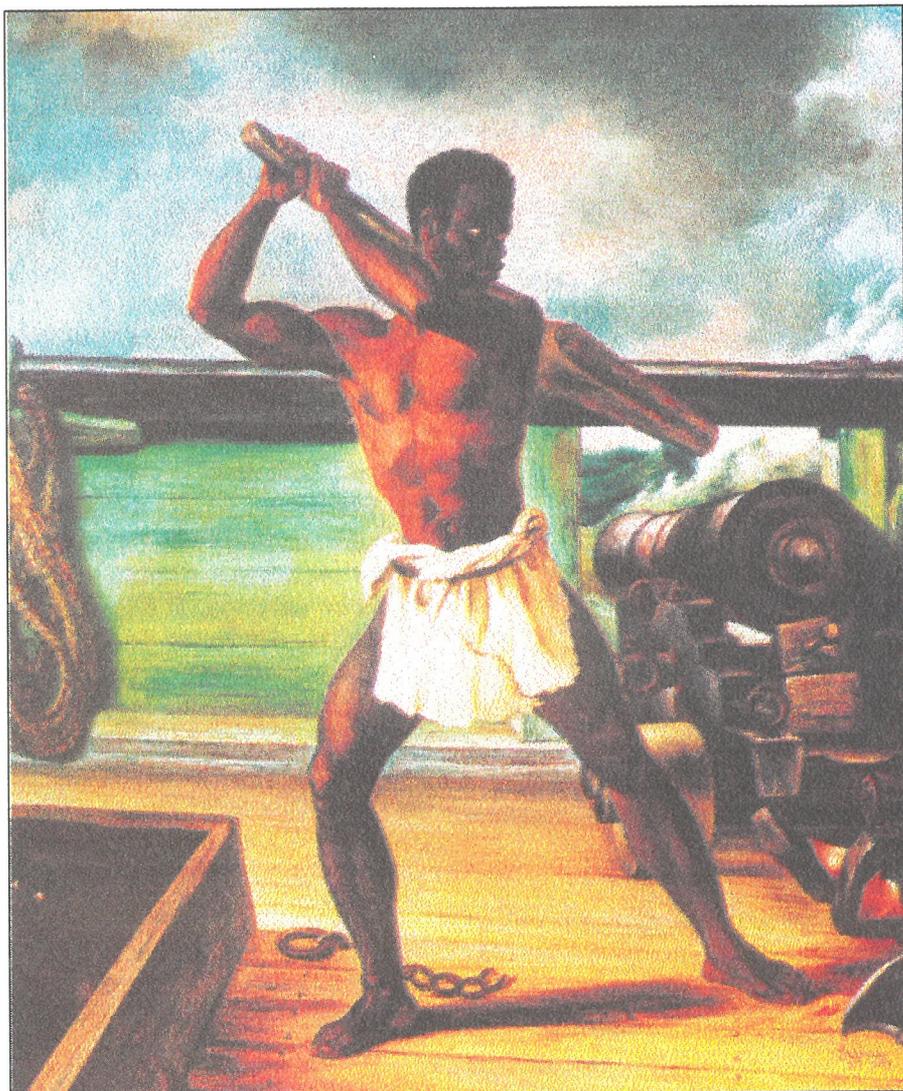
On les appelait « maisons d'esclaves » ou « esclaveries ». Les plus célèbres se trouvaient dans l'île de Gorée. On peut encore les visiter aujourd'hui (voir *Mwana Mboka* n°20).

Dans ces maisons les esclaves vivaient dans des conditions hygiéniques déplorables.

La vente aux marchands

Au moment de la vente d'esclaves aux marchands, on assistait à un spectacle dégradant. L'esclave était soumis à un examen anatomique minutieux qui n'épargnait aucun de ses organes. Les « meilleurs » esclaves, c'est-à-dire les « produits », étaient appelés « pièce d'Inde ».

Une « pièce d'Inde », était un esclave âgé de 15 à 20 ans, sans défaut, ayant tout ses doigts, toutes ses dents et une excellente santé.



Rébellion d'un esclave sur un navire négrier. E. A. Renard

- trois enfants de 8 à 15 ans valaient deux « pièces d'Inde » ;
- deux enfants de 3 à 7 ans valaient une « pièce d'Inde » ;
- une mère et son enfant valaient une « pièce d'Inde ».

L'embarquement

Avant l'embarquement, tout ce qui pouvait compromettre le voyage était radicalement écarté. Ainsi, par exemple, les bébés jugés encombrants étaient parfois impitoyablement abandonnés et livrés aux animaux sauvages.

On n'hésitait pas non plus à massacrer des esclaves si par malheur une épidémie se déclenchait dans le port d'embarquement. Les laisser fuir développerait l'épidémie.

Le voyage vers l'Amérique

Le voyage pouvait durer plusieurs mois. Cela dépendait de l'état du navire et des conditions climatiques. Les esclaves étaient couchés côte à côte, rasés, parfois nus sauf les femmes qui gardaient un cache-sexe.

La mortalité était importante ($\pm 15\%$). En 1625, par exemple, le gouverneur d'Angola envoyait au Brésil cinq navires avec 1.211 « pièces d'Inde », il en restait 68 seulement à l'arrivée.

Les esclaves noirs en Amérique

À l'arrivée en Amérique, les esclaves étaient rassemblés dans un camp où ils étaient nourris et soignés pour être prêts à la vente. Après avoir été vendu, l'esclave perdait son identité et était définitivement séparé des siens. Il portait désormais le nom de son maître (l'acheteur). C'est dans l'anonymat total que l'esclave noir devait commencer à travailler en Amérique.

La traite de la côte orientale

Cette zone est dominée par les Arabes. Dès le 7^{ème} siècle de notre ère, les marchands arabes occupent notamment l'île de Zanzibar et certains ports comme Kilwa,

Mombassa, Malindi. L'or, l'ivoire et de temps à temps les esclaves faisaient l'objet de leur trafic. La Traite des Noirs prend de l'importance au début du 19^{ème} siècle avec son interdiction sur la côte atlantique. La côte orientale est désormais la seule pourvoyeuse d'esclaves.

Avec le concours des chefs locaux, les Arabes pénètrent profondément l'Afrique, jusqu'au cœur de la République Démocratique du Congo. Ainsi, les noms de Tippu Tip, Mirambo, Ngongo Lutete, Lumaliza, Sefu, Rachidi et d'autres sont associés à cet odieux trafic.

Mais l'homme qui domine ce trafic demeure bien Tippu Tip. Ce marchand arabe réussit à constituer, par les armes, un véritable royaume dans la région du Lualaba (Katanga et Province Orientale). Nyangwe et Kasongo sont les principaux marchés de la région.

Les îles capturées étaient acheminées vers l'île de Zanzibar et vendues ensuite aux marchands installées sur l'île de la Réunion, les îles Madagascar, Maurice et d'Asie. L'île de Zanzibar fut à la côte orientale ce que fut l'île de Gorée à la côte atlantique.

La Traite orientale aurait déporté près de 2 900 000 Africains.

L'abolition de l'esclavage

À partir du 18^{ème} siècle, soit trois siècles après, certains Européens commencèrent à dénoncer ce trafic. À la tête de ce mouvement, se trouvaient les Anglais. Ces derniers, après avoir perdu en 1776 la plupart de leurs colonies en Amérique du Nord, n'avaient plus intérêt à continuer ce trafic. Le Danemark fut le premier pays européen à abolir la Traite en 1803, suivi par la France, la Grande-Bretagne en 1807 et par les États-

Unis en 1808. Après le congrès de Vienne en 1815 qui condamnait formellement la Traite des Noirs, presque tous les pays européens l'abolirent. Mais il a fallu encore de longues années pour que cesse la Traite à travers le Sahara et à partir de la côte orientale (côte est du continent africain).

Les conséquences de la Traite

Une des conséquences de la Traite est, bien sûr, la présence nombreuse des Noirs en Amérique. Déjà à la première moitié du 19^{ème} siècle, les Noirs représentaient 45% de la population totale au Venezuela, 15% à Cuba, 12% au Brésil, 10% au Mexique et 5% aux États-Unis.

Les esclaves noirs ont facilité la pénétration de la civilisation (culture) européenne chez les Indiens, là où le Blanc ne pouvait aller. Ce sont eux, par exemple, qui ont enseigné la langue portugaise aux Indiens* de l'intérieur.

En Afrique, la Traite a permis l'introduction du manioc, de l'arachide, du maïs et du cacao. Elle a également contribué au renforcement des royaumes côtiers, grâce surtout à l'introduction des armes à feu.

Le continent africain a cédé ce qu'il avait de meilleur puisque les Noirs qui étaient vendus comme esclaves étaient robustes, d'excellente santé et, par conséquent, capables de travailler pour son développement.

Vincent MALEBE



Sceau de la Société des Amis des Noirs

* MAURO Frédéric, L'expansion européenne (1600-1870), P.U.F., Paris, 1964, p. 219